

Que sont les colonies et comment font-elles obstacle à la paix entre les Palestiniens et les Israéliens d'origine juive?

On entend par « colonies », les colonies exclusivement juives établies par Israël en Cisjordanie (y compris à Jérusalem-Est), soit au-delà des frontières internationalement reconnues d'Israël (les frontières en vigueur juste avant la guerre de juin 1967). Actuellement, au moins 500 000 colons israéliens d'origine juive vivent dans ces colonies : 300 000 d'entre eux vivent en Cisjordanie et au moins 200 000 se trouvent à Jérusalem-Est¹. Les militaires israéliens ont aidé les colons à expulser les Palestiniens de leurs foyers et de leurs terres afin de faire place aux colonies. De plus, les colons – qui ont le droit de porter des armes – tirent fréquemment sur les Palestiniens, ils les battent, ils brûlent leurs maisons, leurs mosquées et leurs cultures afin de les intimider².

Israël a également construit un haut mur de béton qui s'avance profondément en Cisjordanie. Le Mur serpente autour des quelques 120 colonies exclusivement juives, ce qui isole les communautés palestiniennes et annexe *de facto* les terres situées du côté « israélien » du Mur. Israël a également construit un réseau de routes réservées aux juifs reliant les colonies entre elles et à Israël. Les Palestiniens sont généralement exclus des « colonies » et des routes réservées aux juifs, qui sont définies par Israël comme des zones de « sécurité », ainsi que des vastes barrages autour des colonies, des routes et du Mur. Près de 40 pour cent de la Cisjordanie est désormais interdite d'accès à la plupart des Palestiniens, même si les colonies occupent en tant que tel moins de 2 pour cent de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est.

Le droit international, et plus précisément la Quatrième Convention de Genève (art. 49, paragr. 6), interdit à une puissance occupante de transférer sa propre population civile dans le territoire qu'elle occupe. Malgré cela, faisant fi des objections internationales³, les gouvernements israéliens successifs ont fourni une aide financière et une protection militaire afin de faciliter et d'encourager la migration de la population juive vers les colonies. Les mesures coloniales israéliennes, qui se sont échelonnées sur plus de quatre décennies, laissent entendre qu'Israël vise à contrôler de façon permanente – et peut-être en fin de compte à annexer – la Cisjordanie. Ainsi, l'établissement continu de colonies exclusivement juives sur les terres palestiniennes entrave grandement l'instauration d'une « paix juste, globale et durable au Moyen-Orient », comme l'a affirmé le Conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 446.

Pourquoi devrait-on boycotter les produits issus des colonies?

- Le boycottage des produits issus des colonies exercerait des pressions économiques sur Israël afin qu'il mette fin à son « entreprise coloniale » illégale et qu'il négocie au bout du compte un accord de paix avec les Palestiniens.
- La vente des produits issus des colonies assure la viabilité économique de l'« entreprise coloniale » illégale, car elle constitue la principale source de revenus de certains colons.
- Les opérations commerciales israéliennes dans les colonies sont souvent qualifiées de « sales » parce qu'elles ne sont pas assujetties aux mêmes mesures de contrôle en matière d'environnement et de main-d'œuvre qu'en Israël⁴.
- Les produits issus des colonies sont souvent fabriqués à l'aide des ressources qui appartiennent à juste titre aux Palestiniens – y compris les ressources non renouvelables, comme les minéraux provenant des rives de la Mer morte dans les territoires palestiniens occupés (TPO). Les Palestiniens ne reçoivent aucune compensation pour l'épuisement de leurs ressources. L'extraction des ressources des TPO viole les résolutions 3005 et 3336 de l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que la Quatrième Convention de Genève (art. 33, paragr. 2) qui interdisent à une puissance occupante d'exploiter les ressources naturelles du territoire qu'elle occupe.
- Les entreprises qui exercent des activités commerciales dans les colonies n'agissent pas comme de « bons citoyens corporatifs » : elles ne paient pas de taxes à l'Autorité palestinienne et ce, en dépit du fait qu'elles sont localisées sur le territoire palestinien.
- De manière délibérée, les produits issus des colonies sont faussement étiquetés « Fabriqué en Israël », ce qui empêche les consommateurs canadiens de faire des choix éclairés. Cela empêche également les agents des douanes canadiennes de repérer les produits qui ne devraient pas être exempts de droits de douane comme le sont les produits israéliens en vertu de l'Accord de libre-échange Canada-Israël.

Quels produits issus des colonies sont vendus au Canada et par qui?

Voici quelques-uns des produits issus des colonies qui sont vendus au Canada :

Cosmétiques de la Mer morte : L'entreprise AHAVA Dead Sea Laboratories Ltd. fabrique des produits de soins de la peau à l'aide de minéraux et de ressources provenant des rives palestiniennes de la Mer morte. Elle est située dans la région de la Mer morte, plus précisément dans la vallée du Jourdain dans les territoires palestiniens⁵. La majorité de ses profits proviennent de ses revenus d'exportation⁶. Mitzpe Shalem and Kalia, deux colonies israéliennes illégales établies près des rives de la Mer morte en Cisjordanie possèdent près de 45 pour cent d'AHAVA⁷. Les profits réalisés par AHAVA soutiennent directement ces colonies et leurs résidents. Une autre part de 18 pour cent d'AHAVA appartient à Shamrock Holdings, une société d'investissement qui a non seulement des liens avec d'autres colonies israéliennes illégales, mais également avec la construction du Mur par Israël^{8, 9}. La boue et les minéraux utilisés pour la fabrication de produits de la Mer morte d'AHAVA proviennent des rives de la Mer morte dans les TPO¹⁰, ce qui viole le droit international. Dead Sea Premier Cosmetics Laboratories, Mersea Dead Sea Cosmetics, Psoeasy Dead Sea Cosmetics, Intensive Spa, AVANI and Wisa Beauty Canada Inc. vendent également de la boue, des sels et des lotions fabriqués à partir des minéraux provenant des rives de la Mer morte dans les TPO. La Baie, Sephora, Pharmaplus, Pharmasave, Sears, Shoppers Drug Mart, Sabon, Edva Spa Products, Seacret et d'autres magasins vendent ces produits.

Produits fabriqués par Keter Plastics – une entreprise israélienne qui possède des usines situées dans deux colonies israéliennes illégales – et Keter-Black & Decker. Ces produits comprennent notamment des ensembles de clôture et barrière Keter, des articles de rayonnage et de stockage « Summit », des maisonnettes « Magic Villa », des unités de rangement et des remises d'entreposage « Apex », des tapis de bain et des remises d'entreposage Lotemplast ainsi que des produits en plastique Workforce. Ces produits sont vendus aux consommateurs canadiens chez Home Depot, Costco, Canadian Tire et Sears¹¹.

Existe-t-il d'autres entreprises ayant des activités commerciales au Canada qui participent à l'« entreprise coloniale »?

Oui. Par exemple, Ikea offre des produits aux juifs israéliens établis dans les colonies de Cisjordanie, mais n'agit pas de la même façon à l'égard des Palestiniens de Cisjordanie. Cette attitude « normalise » les colonies illégales israéliennes situées dans les territoires palestiniens.

De la même façon, RE/MAX – une agence immobilière internationale qui est l'agence la plus importante à faire des affaires en Israël – possède des bureaux dans les colonies exclusivement juives de Ma'ale Adumim et d'Oranit en Cisjordanie ainsi que dans les colonies de French Hill, Ramot et Pisgat Ze'ev dans la ville de Jérusalem-Est occupée¹². RE/MAX facilite donc la vente de propriétés palestiniennes

saisies illégalement et favorise la colonisation par le gouvernement israélien des territoires palestiniens occupés¹³.

Plusieurs autres entreprises qui exercent des activités commerciales au Canada – comme Motorola, Hewlett-Packard et Caterpillar – fournissent de l'équipement qui permet la création et l'expansion des colonies illégales et l'occupation continue exigée par l'entreprise coloniale. Ces entreprises sont directement impliquées dans l'occupation et la colonisation illégale par Israël des TPO et en tirent profit. Caterpillar, par exemple, a fourni les bulldozers utilisés pour détruire les maisons palestiniennes, déraciner les oliveraies et intimider les Palestiniens ainsi que les militants de la paix étrangers qui ont tenté d'empêcher l'expulsion des Palestiniens.

¹ Sherwood, Harriet. « Population of Jewish settlements in West Bank up 15,000 in a year. » *The Guardian*, 26 juillet 2012.

² B'Tselem - The Israeli Information Center for Human Rights in the Occupied Territories. « Press Release: Vidéo : settlers firing live ammunition at Palestinians in the presence of soldiers. ». 20 mai 2012.

http://www.btselem.org/press_releases/20120520_asira_al_qibliya

³ De nombreuses résolutions des NU ont condamné les colonies israéliennes et leur expansion continue. L'UE, ses pays membres et les É.-U. ont imploré Israël de mettre fin à l'expansion des colonies.

⁴ Les normes en matière d'environnement et de main-d'œuvre ne sont pas appliqués dans les colonies lorsqu'elles touchent potentiellement les Palestiniens. Les représentants du gouvernement israélien ne sont pas intéressés à les appliquer et les représentants de l'Autorité palestinienne ne peuvent pas le faire parce qu'on leur refuse l'accès aux colonies.

⁵ Site Web d'Ahava : <http://www.ahavaus.com>. Voir « Discover Ahava ».

⁶ « From Israel with Ahava », site Web d'Haaretz, 31 janvier 2007.

⁷ Détails de la détention d'actions dans Ahava Dead Sea Laboratories Ltd. : <http://dl.dropbox.com/u/193052/StockholdingsAhavaDeadSeaLaboratories.pdf>

⁸ Ibid.

⁹ Shamrock Israel Growth Fund Website: voir les entreprises « Teva Naot » et « Orad » dans la section « Active Investment ».

¹⁰ « Holland to probe if Ahava products made on occupied land ». Site Web de YNet News. 11 novembre 2009.

¹¹ Fiches info de CJPMO : « Campagne de boycottage : Home Depot », janvier 2011; « Campagne de boycottage: Costco », juillet 2011; « Campagne de boycottage : Sears Canada Inc. » juillet 2011.